

# INSCRIPTION : MODE D'EMPLOI

Vous avez décidé de participer à un stage interprofessionnel. voici les différentes étapes à suivre :



Je choisis  
mes formations  
en respectant  
les pré-requis

- Adressez-nous, sans tarder, le bulletin d'inscription ci-après (un bulletin par stage souhaité, précisant la date choisie) par e-mail, courrier...
- Prévenez votre syndicat ou fédération d'appartenance.



J'informe  
mon employeur  
au minimum  
30 jours  
avant la date  
du stage

**Informez vous-même votre employeur.** Pour bénéficier du congé de formation économique, sociale et syndicale, il vous appartient de faire personnellement une demande écrite à votre employeur **30 jours au minimum avant le début du stage** (vous pouvez vous inspirer du courrier type).

**Rappel : article R. 3142-3 du Code du travail : la demande de congé doit être présentée à l'employeur au moins 30 jours avant le stage par l'intéressé(e) (délai majoré dans la Fonction publique). Le non-respect ne peut en aucun cas être imputé au CFS.**



Mon salaire  
est maintenu  
pendant la durée  
du stage  
(art L. 2145-6)

Ces sessions se déroulent à Paris. Elles débutent le 1<sup>er</sup> jour à 10 heures et s'achèvent le 2<sup>e</sup> jour vers 17 heures. Tenez compte de ces horaires pour réserver votre déplacement.

Si un empêchement vous oblige à vous désister, prévenez-nous ; les places sont rares et les demandes nombreuses !

Le CFS prend en compte les demandes d'inscriptions par ordre d'arrivée :

- en cas de problème, nous vous contacterons directement,
- **vous recevrez une confirmation d'inscription sous quinzaine par e-mail (merci de nous fournir cette information indispensable pour traiter votre demande).**
- la convocation et le programme détaillé vous seront envoyés deux semaines avant le stage.

**D'avance, nous vous souhaitons un bon stage, où nous aurons le plaisir de vous accueillir.**

**Au fait, le jour J, pensez à vous munir de votre carte d'adhérent.**

## ATTENTION

**Si vous venez de province, prenez vos dispositions pour votre hébergement. La nuitée précédant le 1<sup>er</sup> jour de stage peut être prise en charge sur demande préalable et dérogation (liste des hôtels ci-contre).**

## LIEUX DE FORMATION

**Les stages proposés dans ce catalogue se déroulent uniquement à Paris. Pour connaître les stages organisés dans les autres villes, en région, merci de vous connecter à l'intranet, dans la rubrique « formation ».**

# MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ET REMBOURSEMENT DES FRAIS

## FRAIS DE TRANSPORT

### TRAIN

Remboursement du billet 2<sup>e</sup> classe.

**Joindre les billets de train compostés originaux ou en cas de billet électronique, le document sur lequel figure un flash code ainsi que la photocopie de votre carte grand voyageur (si vous en possédez une).**

Dans tous les cas, vérifiez que le ou les document(s) que vous nous faites parvenir servent à la fois de titre de transport et de facture.

### AVION

Les déplacements en avion sont possibles :

- s'ils évitent les frais qu'occasionnerait une arrivée la veille du stage.
- si le temps de déplacement en avion n'est pas concurrencé par le T.G.V.

Liste des départements dont les billets d'avion seront remboursés par le CFS : 06, 09, 11, 13, 15, 20, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 38, 40, 43, 56, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 73, 81, 82, 83.

**Joindre la facture et la carte d'embarquement ou, en cas de billet électronique, le document sur lequel figure un flash code.**

Nous vous demandons instamment de faire le maximum pour voyager à tarif réduit (abonnements, tarifs spéciaux entreprises...).

Sur les vols Air France, vous pouvez bénéficier de réductions si vous réservez à l'avance.

Par ailleurs, n'hésitez pas à comparer les tarifs des différentes compagnies desservant votre trajet.

Dans tous les cas, vérifiez que le ou les document(s) que vous nous faites parvenir servent à la fois de titre de transport et de facture.

### VOITURE

Défraiement du carburant :

- 0,42 €/km pour une personne seule,
- 0,55 €/km pour du co-voiturage.

**200 km/jour maximum (pour d'éventuelle dérogation, merci de contacter le CFS au préalable).**

**Mentionner, sur la note de frais, le(s) nom(s) du/des passager(s).**

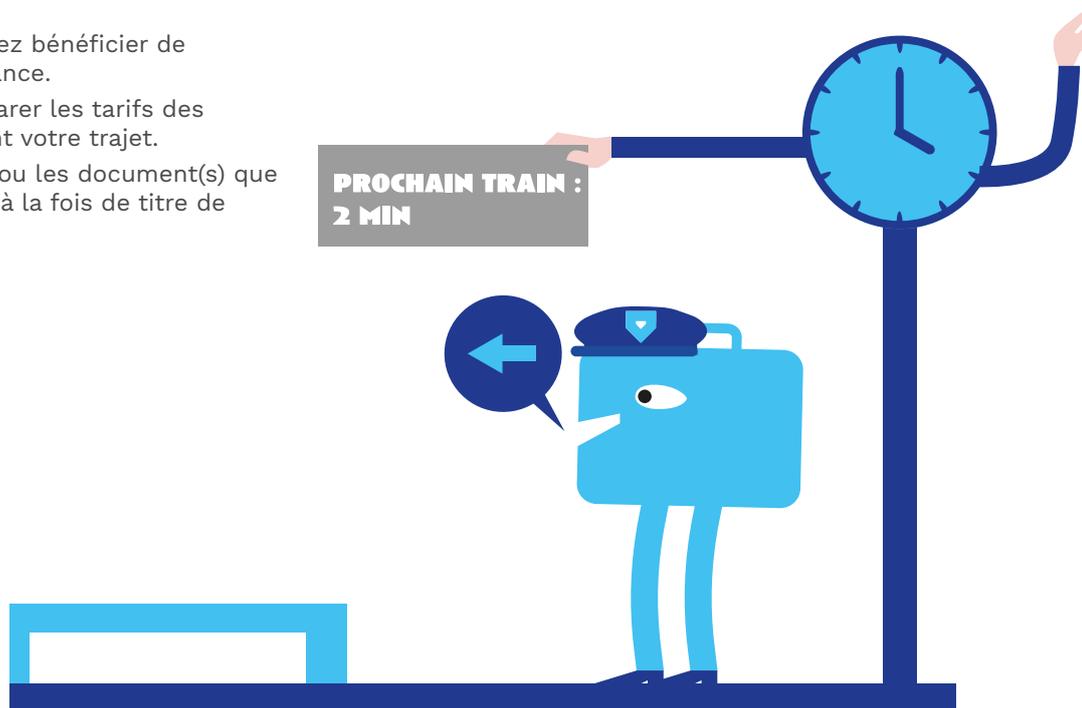
**Les frais de péage sont remboursés sur justificatifs originaux.**

**Les transports en commun doivent être utilisés dès lors qu'ils réduisent le temps de transport.**

#### ATTENTION :

**Ne sont pas pris en charge :**

- les frais de taxi,
- les frais de parking parisien,
- les frais des stagiaires habitant la ville où se déroule le stage ou à proximité de celle-ci.



## FRAIS DE SÉJOUR

Le plafond de prise en charge des frais de séjour correspond désormais au tarif négocié avec l'hôtel (cf. liste des hôtels) plus le prix d'un repas seul, à savoir 25 €.

Le plafond de 160 € (nuitée + petit-déjeuner + taxe de séjour + dîner) restera en vigueur dans le cas du choix d'un hôtel ne figurant pas sur notre liste.

Le remboursement ne sera possible que **sur présentation de justificatifs originaux**. Pour l'hébergement et/ou la restauration, **une facture** demandée à l'hôtel et/ou au restaurant, sur papier à en-tête original est acceptée par les services de contrôle.

Pour **toute information complémentaire ou demande justifiée de dérogation, contactez-nous avant le stage.**

Une note de frais vous sera remise au cours du stage. La remplir, l'envoyer au CFS et **y joindre les pièces justificatives originales** (délai d'envoi : maximum trois semaines après le stage). L'émargement de la liste des participants attestera de votre présence.

Le règlement de vos frais vous sera envoyé par lettre-chèque sous trois semaines environ, à réception de votre note de frais. Il ne prendra pas en compte les éventuels dépassements occasionnés par le non-respect des règles énumérées ci-dessus.

### ATTENTION :

**La nuitée précédant le 1<sup>er</sup> jour du stage peut être prise en charge sur demande écrite valablement justifiée.**

**Les hébergements sont uniquement possibles pour les provinciaux. Les Franciliens doivent rentrer chez eux le soir du 1<sup>er</sup> jour de stage.**

## LISTE DES HÔTELS

Contactez ces hôtels de la part du CFS ou de la CFE-CGC. Pour éviter tout désagrément, faites-vous confirmer leurs tarifs préférentiels. Vous pouvez vous rendre à pied de chacun de ces hôtels à la Confédération (lieu des stages). **Merci de vous munir de votre convocation et du programme qui pourront vous être réclamés par la réception de l'hôtel.**

### Austin's St Lazare Hôtel

(pour info, 145 € ttc/nuitée)

Tél. : 01 48 74 48 71

Fax : 01 48 74 39 79

26 rue d'Amsterdam - 75009 Paris

Métro : Saint-Lazare

### Hôtel de Genève

(pour info, 130,88 € ttc/nuitée)

Tél. : 01 48 74 33 99

Fax : 01 40 16 96 46

36 rue de Londres - 75009 Paris

Métro : Saint Lazare

### Hôtel Alexandrine Opéra

(pour info, 126,88 € ttc/nuitée)

Tél. : 01 43 87 62 21

Fax : 01 44 70 91 05

10 rue de Moscou - 75008 Paris

Métro : Europe

### Ouest Hôtel

(pour info, 130,88 € ttc/nuitée)

Tél. : 01 43 87 57 49

Fax : 01 43 87 90 27

3 rue du Rocher - 75008 Paris

Métro : Saint-Lazare

### Hôtel Le Cardinal

(pour info, 122 € ttc/nuitée)

Tél. : 01 40 16 30 00

Fax : 01 40 16 30 30

3 rue du Cardinal Mercier - 75009 Paris

Métro : Liège ou Place de Clichy

### Hôtel du Théâtre

(pour info, 120 € ttc/nuitée)

Tél. : 01 43 87 21 48

Fax : 01 42 93 59 39

5 rue de Cheroiy - 75017 Paris

Métro : Villiers ou Rome

### Hôtel Bellevue

(pour info, 105 € ttc/nuitée)

Tél. : 01 43 87 50 68

Fax : 01 44 70 01 47

46 rue Pasquier - 75008 Paris

Métro : Gare Saint-Lazare

### Hôtel Astoria

(pour info, 130 € ttc/nuitée chambre simple et 150 € ttc/nuitée chambre twin et double)

Tél. : 01.42.93.63.53

E-mail : hotel.astoria@astotel.com

42 rue de Moscou - 75008 Paris

Métro : Rome ou Europe

### Cervantès

(pour info, 120 € la nuitée)

Tél. : 01 43 87 55 77

19 rue de Berne - 75008 Paris

Métro : Rome

### ATTENTION :

**Ces prix préférentiels étant exclusivement réservés au CFS, pour l'accueil des stagiaires, il vous sera demandé de fournir votre convocation ainsi que le programme du stage à la réception de l'hôtel.**

**N'hésitez pas à visiter les sites comparatifs sur Internet**